
Réanalyses du relateur *et*

La mission de [l'étude diachronique] est en effet, d'abord et avant tout, d'envisager les changements avec généralité, sans conférer de privilège à l'un ou l'autre d'entre eux ; elle est d'autre part de modéliser les conditions du changement, et plus particulièrement de mettre en lumière les comportements langagiers qui sont de nature à induire, dans une synchronie donnée, un changement linguistique donné.

(Béguelin, 2009a, p. 5-6)

1. INTRODUCTION ¹

Cette étude porte sur le relateur ² *et* dans des constructions où sa présence peut faire débat, parce qu'elle questionne le lien syntaxique qu'entretiennent deux segments linguistiques contigus. Le concept de « coordination » apparaît par trop rudimentaire pour saisir le phénomène syntaxique qui est en jeu ³. Les relations syntaxiques – plus précisément les espaces de négociation de la frontière entre micro- et macro-syntaxe (Groupe de Fribourg 2012) – sont des lieux privilégiés de reconceptualisation du donné segmental.

On étudiera deux phénomènes assez confidentiels qui engagent un phénomène de réanalyse : en diachronie, des constructions « à cumul » de l'ancien français (1) *et*, en synchronie, des couplages de constructions verbales articulées par *que* ou *et* (ou juxtaposées) sans différence sémantique significative (2) :

1. Merci à Frédéric Torterat, à Marie-José Béguelin et aux deux relecteurs anonymes pour leurs remarques éclairantes sur une version préliminaire de ce texte.

2. J'utilise le terme « relateur » pour éviter de présumer de la relation syntaxique qui est en jeu.

3. Je ne mènerai pas ici une critique du concept de *coordination*.

- (1) Et *quant* il l'ont armé bien et bel au mieuz qu'il poeent, **et** il li amoient un cheval. (*Roman de Tristan en prose*, XIII^e s. ; cité par Combettes 2010)
- (2) Les ressources de la famille dépassent-elles certains chiffres **que** / **et** / **o** des impôts sont dus au fisc. (presse écrite ; cité par Allaire 1982)

Dans ces constructions, on peut se demander si *et* a été « rétrogradé » syntaxiquement au niveau de la clause (de connecteur, il serait réinterprété comme un opérateur, cf. Ducrot 1983). Je voudrais éclairer les conditions dans lesquelles une telle recatégorisation a pu émerger ; autrement dit, le(s) moteur(s) d'un tel changement linguistique – si tant est, bien sûr, qu'il y en ait eu un.

Dans un premier temps, je présenterai l'étude de F. Lambert (2001), qui critique l'approche des conjonctions comme *et* en termes de grammaticalisation (§ 2). Dans un second temps, j'étudierai les structures (1) et (2). Les constructions à cumul seront notamment confrontées aux corrélatives en *plus p et plus q* (§ 3). La section 4 sera consacrée à la concurrence entre *que* et *et*, dans une classe de constructions binaires du français (hypothétiques inversées et constructions en *à peine*, par exemple). Dans un troisième temps, je tirerai les enseignements théoriques de ces deux parties descriptives (§ 5).

2. L'HYPOTHÈSE D'UNE GRAMMATICALISATION

2.1. F. Lambert (2001) souligne qu'il n'est pas rare que l'on présente l'évolution des conjonctions comme témoignage de cas prototypiques de grammaticalisation (*op. cit.* : 114)⁴. L'auteur donne une série d'arguments qui conduisent à révoquer l'hypothèse d'une grammaticalisation des valeurs indo-européennes ou gréco-latines des « correspondants » supposés de *et* pour expliquer le fonctionnement de ce relateur en français contemporain. Ses arguments sont notamment les suivants :

- L'échelle temporelle nous ferait remonter jusqu'à l'indo-européen pour trouver éventuellement trace d'une grammaticalisation (mais il faudrait encore « se demander en quoi le sémantisme de **eti* [*i.e.* l'« ancêtre » présumé de *et*, GC] se trouverait grammaticalisé » (Lambert, 2001 : 119)).
- G. Antoine (1958 : 319) fait également de *et* l'héritier de « l'adverbe à valeur

4. Lambert cite Meillet (1915) et Hopper & Traugott (1993). Mais, concernant Meillet (1915), c'est aller un peu vite en besogne puisque, si l'auteur admet que *et* a subi une « réduction de son volume phonétique » et une « atténuation de sa valeur expressive » (*et* tendrait à être remplacé par *et alors*, *et puis*, *et après*, *et de plus* pour en quelque sorte récupérer l'expressivité), il souligne surtout la stabilité de ce genre de conjonctions. Le passage d'Hopper & Traugott auquel il est fait référence concerne les conjonctions et les connecteurs dans leur ensemble (et non *et* / *and* en particulier), et il s'agit surtout pour les auteurs de poser l'opposition (certes très discutable) entre ce qui relève du domaine grammatical et ce qui relève du domaine lexical. De plus, les recherches disponibles portent généralement sur la grammaticalisation des structures syntaxiques, et non sur celle des marqueurs. Mais pour aller dans le sens de Lambert, on pourrait par exemple citer Mithun (1988) et Giacalone Ramat & Mauri (2011) dont les travaux portent sur les marqueurs davantage que sur les constructions.

déterminative » de l'indo-européen **éti*⁵. Avec F. Lambert, on peut cependant questionner la pertinence du recours à une étymologie indo-européenne pour expliquer la valeur du *et* français : parle-t-on de la même chose ?

- Le degré d'autonomie semble rester stable.
- *Et* ne passe pas du concret à l'abstrait, la valeur la plus ancienne étant déjà abstraite. De plus, F. Lambert rappelle – tout à fait à propos – ce mot d'É. Benveniste (1966) que je cite ici *in extenso* :

Un des critères les plus usuels est le caractère « concret » ou « abstrait » du sens, l'évolution étant supposée se faire du « concret » à l'« abstrait ». Nous n'insisterons pas sur l'ambiguïté de ces termes, hérités d'une philosophie désuète. (Benveniste, 1966 : 298)

- Contrairement au français, le grec et le latin possèdent un couple de conjonctions (une particule « forte », *et*, ainsi qu'une particule enclitique, la plus ancienne des deux, *-que*, pour le latin), donc un système plus riche que le français.
- Si on veut à tout prix déceler un héritage, il faut convenir que fonctionnellement le *et* du français « n'est pas l'héritier du *et* latin mais plutôt du *-que* » (Lambert, 2001 : 124)⁶.

2.2. Ces observations aboutissent à une critique sévère du recours au concept de grammaticalisation pour cerner le devenir des relateurs comme *et*. L'auteur qualifie le concept de *grammaticalisation* de « ludion de l'histoire des langues » (Lambert, 2001 : 115). Concernant *et*, il lui paraît « assez difficile d'y voir une grammaticalisation », hypothèse qui « peut être une piste trompeuse », « une illusion d'optique » (*op. cit.* : 114, 116, 128). Selon F. Lambert, « il ne faudrait pas voir dans la grammaticalisation un processus d'émergence progressive de la coordination » (*op. cit.* : 120). L'auteur conclut ainsi :

le concept de *grammaticalisation* ne me paraît pas adéquat pour décrire efficacement les déplacements et réaménagements dont les particules coordinatives léguées par l'indo-européen ont été l'objet. (Lambert, 2001 : 133)

[il n'y a pour la langue] pas de séparation entre le grammatical et le non-grammatical. C'est en définitive le degré d'intégration qui pourrait permettre de décrire certaines phases de l'évolution de l'organisation linguistique : en latin classique, la coordination

5. À propos du *et* que l'on observe dans les constructions en *plus p et plus q* (v. *infra* § 3.2), Bonnard (1984 : 57) parle d'une « survivance de *et* corrélatif » et Ménard (1976 : 185) d'un *et* qui « joue le rôle d'un adverbe de reprise ». L'idée que *et* serait un adverbe (voir aussi Buridant, 2000 : 553) est un argument qui prête le flanc à la critique : la catégorie « adverbe » est trop accueillante pour que cette hypothèse ait un quelconque pouvoir explicatif. Également mal à l'aise avec l'hypothèse d'un *et* adverbial, Torterat reprend la mise en garde de Ruppli (1988 : 428) : « il ne s'agit pas de 'transformer en adverbies des coordonnants gênants' » (Torterat, 2003 : 256n), sous-entendu « pour les normaliser, pour les faire entrer dans les catégories traditionnelles ». Il est courant aussi de traiter le « *et* initial de phrase » (Antoine 1958 ; Bordas 2005) – autre « coordonnant gênant » – comme un adverbe ; ce *et* est problématique dans les approches qui limitent l'analyse syntaxique à la phrase.

6. Un des relecteurs anonymes souligne toutefois à propos que l'on ne « voit pas très bien comment les emplois de *et* en début d'énoncé pourraient correspondre au *-que* latin (qui unit deux constituants) ».

synthétisante n'est présente que marginalement, alors que le français en fait une procédure dominante. (*ibid.*)

Et peut-être ce qu'il y a de plus stimulant de son étude : « L'hypothèse d'une grammaticalisation devrait plutôt être remplacée par celle d'une congruence entre l'opération de coordination et un matériau linguistique susceptible de la porter. » (Lambert, 2001 : 120) F. Lambert découple la relation syntaxique et le marquage morphologique de cette relation, ce qui est une attitude tout à fait raisonnable.

Si on écarte l'explication d'ensemble du devenir de *et* en termes de grammaticalisation, faut-il pour autant convoquer le concept de *réanalyse* ? Pour une plus-value descriptive de quel ordre ? Le recours à la *réanalyse* peut se justifier au moins pour des faits ponctuels (mon propos sera moins ambitieux que celui de Lambert), notamment pour des cas de structures hybrides en ancien français (ex. 1 *supra*) et pour un ensemble de constructions du français contemporain (ex. 2 *supra*) où *et* « gagne » en quelque sorte un contexte syntaxique dont *que* a en principe l'exclusivité.

2.3. F. Lambert (2001) fait la distinction entre un *et* **additif** et un *et* **synthétique** :

- Le *et* à interprétation additive, qui a des affinités avec la particule tonique du grec et du latin, insisterait sur la rupture avec ce qui précède (*op. cit.* : 121). Si *et* présuppose l'existence d'un ensemble ou d'une série avant, il est tourné vers ce qui suit (F. Lambert lui octroie une fonction cataphorique) et donne simplement le statut d'ajout à ce qui vient après (*op. cit.* : 130).
- Le *et* à interprétation **synthétique**, qui serait « l'héritier » de la particule enclitique du grec et du latin, marquerait l'insuffisance de ce qui précède (*op. cit.* : 121) – donc une forme de continuité. F. Lambert lui confère une fonction anaphorique : il prend en compte ce qui figure dans l'avant-discours.

Le *et* « synthétique » peut être rapproché de ce qui est nommé chez d'autres auteurs *et* « corrélatif » (Allaire 1982), « left-subordinatig *and* » (Culicover & Jackendoff 2005), *et* « de clausule », *et* « conclusif » (Stage 2009), *et* « de regroupement » (Bilger 2010), auxquels on pourrait ajouter les « charnières-rappel » (Antoine 1958 ; v. *infra* § 3.3) et les « coordonnées à <vocation subordonnée> » (Simone 2010).

Je reformule cette opposition de la façon suivante. On peut convenir que la valeur fonctionnelle commune aux divers emplois de *et* est celle d'*union* (au plan global) et de *distinction* (au plan local). Ainsi, le *et* à valeur synthétique est à rapprocher du pôle **union-continuité** de *et*. Le *et* à valeur « additive » – nommé aussi *et* « d'ajout », il relèverait du « type sériel » (*vs* « rectionnel ») chez S. Allaire (1982) – est, lui, à rapprocher du pôle **distinction-rupture** de *et*. Le relateur *et* est un Janus (Ruppli, 1988 : 520) tourné vers l'avant (« synthétique-intégratif ») et l'après (« additif-distinctif »). Cette double valeur est toujours présente, qu'il y ait dominance d'union (plan global) ou dominance de distinction (plan local). Ce

qui m'intéresse dans le cadre d'une réflexion sur les phénomènes de réanalyse, ce sont des cas d'inversion de dominance.

3. LES CONSTRUCTIONS « À CUMUL » DE L'ANCIEN FRANÇAIS

Les constructions dont il sera question dans ce paragraphe ont fait l'objet d'études de détail par G. Antoine (1958), F. Torterat (2000, 2007), G. Rebuschi (2002) et B. Combettes (2010). L'analyse de G. Antoine est présentée au § 3.1. Le § 3.2 sera consacré au *et* des corrélatives en *plus p et plus q* qu'étudie également G. Antoine. Le § 3.3 fera le rapport entre ces constructions et des structures apparentées en français contemporain.

3.1. Les constructions « à cumul » du type *quant... et...*

3.1.1. G. Antoine (1958) observe l'existence de constructions qu'il nomme « principale introduite par *et*, derrière subordonnée »⁷ :

- (3) *Quant* vit abatu son escu, / *Et* lors n'i a plus atendu. (*Sone de Nansai*, 1270-1280 ; cité par Antoine 1958)
- (4) *Quant* furent assanlé, *et* li pape souspire (*Roi de Sicile*, 1282 ; cité par Rebuschi 2001b)
'Quand ils furent assemblés, le pape soupire'
- (5) *Quant* je chaleng, *e* il challenge (*La geste du roi Arthur*, 1155 ; cité par Rebuschi 2001a)
'Quand je le défie, lui me défie'

Le *quant* est positionné en tête du premier membre, alors que *et* introduit le second membre. En français contemporain, on ne s'attend pas à la présence de ce *et*, ce que montrent les traductions de G. Rebuschi pour les exemples (4) et (5) :

- (6) Quand ils furent assemblés, le pape soupire. (traduction de Rebuschi 2001b)
- (7) Quand je le défie, lui me défie. (traduction de Rebuschi 2001a)

Selon G. Antoine (1958) :

pour exprimer une relation de temps, la langue disposait de deux tours, l'un subordonné du type : *Quant A, B*, l'autre simplement coordonné : *A et (à valeur temporelle) B*. Par voie de contamination, procédé répondant à une tendance commune, surtout populaire, on devait aboutir et l'on a effectivement abouti au type mixte ou cumulatif : *Quant A, et B*. (Antoine, 1958 : 862)

G. Antoine fait la même hypothèse pour les hypothétiques à valeur adversative comme :

7. Ce sont des emplois assez rares : 1 % des occurrences de *et* dans le corpus de Torterat (2000), « à l'écrit, entendons-nous bien », précise-t-il (*op. cit.* : 193n).

- (8) S'estes lupars, **et** je suis un lion. (*Chev. Ogier*, 1192-1200 ; cité par Antoine 1958)⁸

Il y voit une « contamination entre les deux schèmes possibles : *Si A, B et A et (= mais), B*. Le cumul renforce l'opposition en dressant entre *A et B* le coordonnant comme un fléau à valeur équilibrante » (Antoine, 1958 : 864). L'auteur mentionne encore deux schèmes de ce genre : les relatives en *qui A et B* et les causales en *Puis que A et B* (*op. cit.* : 866).

Dans le même esprit, N. La Fauci (2010 : 99), à la suite de R. Ambrosini (1970, 1976), souligne le « mélange apparemment très bizarre de subordination et de coordination témoigné dans un vers de la *Comédie* de Dante Alighieri », concluant que « ce phénomène n'est pas rare dans les textes des langues romanes du Moyen Âge ». Voici le vers en question :

- (9) S'io dissi falso, **e** tu falsasti il conio. (Dante, 1307-1321 ; cité par Ambrosini 1970)
'Si j'ai dit faux, tu faussas la monnaie' (traduction A. Pératé)

On notera que la construction en *si* a également une valeur adversative, tout comme dans (8)⁹.

Ces cumuls seraient attestés jusqu'aux XV^e et XVI^e siècles (par exemple chez Robert Garnier).

Autre fait à verser au dossier : G. Antoine (1958 : 451) met en rapport (10) à (12), avec (13) :

- (10) L'un le dit, **et** l'autre le veut. (cité par Antoine 1958)
(11) Ce que l'un dit, l'autre le veut. (cité par Antoine 1958)
(12) Che que l'uns dit, **et** l'autre velt. (*Jouffrois*, vers 1250 ; cité par Antoine 1958)
(13) Ce que Dieu n'a pu obtenir, **et** toi, tu y as joliment bien réussi ! (Claudel, *Partage de midi*, 1905 ; cité par Antoine 1958)

Dans (12) et (13), *et* relie un genre de proposition relative avec une construction verbale indépendante. Il s'agit d'un autre type de cumul que Claudel remet à l'ordre du jour (les exemples comme 13 restent cependant très exceptionnels en français contemporain).

3.1.2. Une hypothèse plausible est que la stratégie de cumul entraîne une réanalyse de la structure, et par voie de conséquence, de la valeur de *et* : de séparateur d'énonciations, il deviendrait une simple borne entre deux membres d'une même énonciation (un « fléau », comme dit G. Antoine). Il est remarquable que G. Antoine continue à parler de « subordonnée suivie d'une principale » : il part du principe que c'est *et* qui « rétrograde », et non *quand* qui s'émancipe. Le

8. Dans cet exemple, ainsi que dans (14 *infra*), la suite *et je* pourrait avoir le sens de « moi aussi », (Berrendonner, c. p.) ; dans cette lecture, *et* aurait une portée locale.

9. Pour une étude de ces *si*-constructions dites « factuelles » en français, voir Corminboeuf (2013a).

quant frontal conserverait sa valeur subordonnante en dépit du cumul (comme si *quant* restait envers et contre tout un subordonnant).

Cependant, pourquoi serait-ce la valeur de *et* qui seule « ferait les frais » de la réanalyse de la structure et non la valeur des relateurs frontaux, *quant* et ses acolytes ? On pourrait formuler deux hypothèses alternatives pour saisir les conséquences formelles de la stratégie d'hybridation : (i) une première hypothèse serait que *quant* et *et* deviennent les corrélateurs d'une construction connexe : dans ce cas, à la fois *et* et *quand* sont réinterprétés. (ii) La seconde hypothèse postulerait que l'élément *quant* fonctionne comme un genre de « marqueur de discours » plutôt qu'un subordonnant, ce qui fait que la construction à cumul tirerait plutôt vers la « parataxe ». B. Combettes (2010 : 126), dont les travaux montrent que les adverbiales détachées ont souvent une portée rétroactive, considère que « ce type d'enchaînement souligne davantage [...] l'indépendance des deux propositions que leur solidarité ». La réanalyse de la structure imposée par la stratégie de cumul peut avoir des incidences autant sur *et* que sur *quant*. On peut donc faire au moins deux analyses formelles distinctes de la structure hybride.

L'emploi par G. Antoine des notions de *subordination* et de *coordination* est critiquable, ainsi que son penchant pour la valeur subordonnée du cumul. Par ailleurs, en plus de re-ponctuer les segments qu'il étudie, il les segmente de manière partiellement arbitraire ; on ne peut, par exemple, pas voir si dans certains cas l'élément *quant p* a une portée rétroactive. Pour ces constructions, la question des unités de segmentation me semble pourtant centrale.

Le tableau *infra* dresse un inventaire assurément non exhaustif des constructions « à cumul » (fondé sur les exemples fournis par Foulet, Ménard, Antoine, Torterat, Rebuschi et Grevisse)¹⁰. Il témoigne néanmoins de la cohérence de tout un micro-système :

10. Ménard (1976 : 184) observe le phénomène après une subordonnée causale, relative, comparative, proportionnelle, hypothétique et temporelle. Rebuschi (2002 : 44 *sq.*) présente également un grand nombre de variantes dont le Tableau 1 rend compte. Au plan typologique, Rebuschi (2001a, 2009) montre que la conjonction *eta* (= *et*) apparaît régulièrement en tête de la principale des (relatives) corrélatives du basque. Un marqueur du même genre serait observable en hittite, en gotique, en bourouchaski (langue du Pakistan), en swahili (2001a, 2009), sans que l'auteur ne précise cependant si les contextes syntaxiques sont rigoureusement du même ordre (ce qui me paraît être une précaution fondamentale). Rousseau (1997 : 252) cite également un exemple en gotique. Selon Antoine (1958 : 861), on peut l'attester en germanique et en provençal anciens. Selon Inkova (c. p.), la construction existe en vieux russe.

Tableau 1 : Micro-grammaire des constructions à cumul

<i>quant</i>	A	et	B
<i>qui</i>		et	
<i>puis que</i>		et	
<i>entruesque</i>		et	
<i>la u</i>		et	
<i>quoi que</i>		et	
<i>que que</i>		et	
<i>se</i>		et	
<i>che que</i>		et	
<i>quant</i>		si	
<i>des que</i>		si	
<i>tantost con</i>		si	
<i>cum</i>		si	
<i>ou</i>		si	
<i>se</i>		si	
<i>ainz</i>		si	
<i>se</i>		donc	
<i>quant</i>		mais	
<i>quant</i>		lors	

3.2. Le cas des constructions en *plus... et plus...*

G. Antoine (1958 : 870 sq.) explique la présence de *et* dans les corrélatives en *plus p et plus q* par la disparition du marqueur frontal (*quant, qui, comme, etc.*) dans des constructions comme (14) et (15) :

- (14) *Quant je plus vous acoint, et je plus vous truis faus.* (*Merlin*, 1190-1199 ; cité par Antoine 1958)
 ‘plus je vous connais, et plus je vous trouve fou’ (trad. Ménard)
- (15) *Mes comme il plus le demanderent, et meins an apristrent.* (*Mort Artu*, 1218 ; cité par Torterat 2000)

Dans (14) par exemple, *quant* introduit le segment frontal, *et* est en tête du second segment et les quantifieurs en miroir (*plus... plus...*) sont intercalés.

G. Antoine (1958 : 871-872) cite un vers de Froissart « fait sur le type ancien » (16) avec une construction « en prose du type nouveau » (17) :

- (16) *Com plus le voi, et mieuls me sont seant.* (Froissart, 1337-1404 ; cité par Antoine 1958)
- (17) *Plus y labeure, et plus me plaist.* (Froissart, 1337-1404 ; cité par Antoine 1958)

On voit que les deux structures coexistent chez le même auteur, mais dans des genres discursifs différents (poésie *vs* prose).

À partir du XV^e siècle, le « type ancien » disparaît :

tandis que naît une nouvelle opposition entre le schème *plus A, et plus B*, et la structure juxtaposée (*i.e.* sans le *et*) du type *plus A, plus B*. [...] ou bien la langue s'est contentée d'alléger la charge du cumul du côté de la subordination [...] ou bien elle l'a allégée des deux côtés à la fois. (Antoine, 1958 : 872)¹¹

Dans un état de langue donné [*plus A et plus B*] cohabite avec [*quant plus A et plus B*], alors que dans une synchronie distincte, la structure [*plus A et plus B*] coexiste avec l'asyndèse [*plus A, plus B*]. Ce réaménagement des paires oppositives n'est pas insignifiant. Un changement dans la nature des oppositions en jeu a des incidences sur la valeur de *et*.

Le schème avec *et* est le plus courant au XVII^e siècle, même chez les bons auteurs. Ensuite, la structure juxtaposée prend le pas sur l'autre. Du XVII^e au XIX^e siècle, certains grammairiens s'opposent pourtant avec virulence à cette solution syndétique, avec les arguments normatifs habituels (logique, régularité) ou, plus intéressant, en arguant que les conjoints ne sont pas similaires (une cause suivie d'un effet ; le comparé puis le comparant). En fait, ce qui est reproché, c'est un effet de zeugme. Ce jugement normatif est peut-être aussi dû au fait que *quant* et *et* sont traités comme des corrélateurs (c'est un dommage collatéral possible de la réanalyse) et que l'on s'attend à ce que la perte du corrélateur supérieur (*quant*) entraîne la perte du corrélateur inférieur (*et*)¹².

3.3. Les « charnières-rappel »

G. Antoine (1958 : 437) parle à propos du *si* de (18) de « charnière-rappel » :

- (18) *Quant jo t vid net, si n fui liede e goiose* (*Saint Alexis*, 1050 ; cité par Antoine 1958, *sic*)

La structure est ici de type *quant... si...* alors qu'elle était de type *quant... et...* dans les constructions étudiées aux § 3.1 et § 3.2 *supra*.

C. Marchello-Nizia (1997) expose comme suit la concurrence entre *et* et *si* en ancien français :

11. Antoine cite encore un « type subordonné » observable au XVII^e siècle en *plus (autant) que A, plus (autant) B*.

12. Hadermann *et al.* (2013) montrent que *et* apparaît aussi dans d'autres corrélatives du français contemporain, par exemple celles en *tel... et tel...* et en *autant... et autant...* On peut penser qu'il s'agit d'une forme de régularisation analogique.

C'est en tant que lien entre deux propositions que *et* et *si* ont des emplois complémentaires, et parfois même concurrents. [...] en tête d'une proposition principale suivant la subordonnée rattachée à elle, on trouve beaucoup plus souvent *si* que *et* ; (Marchello-Nizia, 1997 : 354)

Une fois de plus, le système linguistique est différent de celui du français contemporain¹³. Les oppositions en jeu ne sont pas les mêmes.

En français contemporain, on peut penser que des constructions comme (19) et (20) fonctionnent sur un principe apparenté, les résomptifs *alors*, *ainsi* et *aussi* constituant un genre de charnière-rappel (Corminboeuf 2013b) :

- (19) *Si* elle faisait les avances, **alors** il n'aurait plus le mérite de la « séduire ». (Queneau, *Pierrot mon ami*, 1942)
- (20) *Comme* la sculpture se nie elle-même dans la statue peinte, **ainsi** la peinture se nie elle-même dans le portrait nu. (Alain, *Système des beaux-arts*, 1920 ; FRANTEXT)

On rencontre les configurations suivantes : *si... alors / aussi...*, *quand... alors...*, *comme... ainsi / aussi...* Cependant, les configurations avec *aussi* comme charnière-rappel sont plus aisées à attester aux XVI^e et XVII^e siècles qu'aujourd'hui. Il convient, par conséquent, de distinguer rigoureusement les strates chronologiques :

- (21) *Comme* la mode fait l'agrément, **aussi** fait-elle la justice. (Pascal, *Pensées*, 1662 ; FRANTEXT)
- (22) *Si* j'étais accompagné, **aussi** estois-je seul quand je voulois ; (Gombauld, *L'Endimion*, 1624 ; FRANTEXT)
- (23) Au contraire, *s'il* nous est libre de nous en abstenir, **aussi** est-il de le faire. (Calvin, *Institution de la religion chrestienne*, 1560 ; FRANTEXT)

Ces exemples (21) à (23) m'amènent à dire un mot du rapport entre *et* et *aussi*. (i) D'abord, il est notable que le *et* latin pouvait avoir le sens d'*etiam* (*etiam* résulte de la soudure de *et* et *jam*). (ii) Ensuite, dans des exemples comme (8) ou (10), *et* a une valeur anaphorique assez proche d'*aussi*. Par ailleurs, les *si*-constructions (22) et (23) articulées par *aussi* ont une valeur adversative, tout comme les constructions (8) et (9) chevillées par *e(t)*. Il y a comme un air de famille¹⁴. (iii) Enfin, la comparaison de (8) avec (22) et (23), ainsi que le fragment (24) montrent également qu'*aussi* a des contextes communs avec *et* :

- (24) Remarquez bien que les nez ont été faits pour porter des lunettes ; **aussi** avons-nous des lunettes. Les jambes sont visiblement instituées pour être chaussées, **et** nous avons des chausses. Les pierres ont été formées pour être

13. Un autre exemple : *et* apparaît dans des routines à valeur oppositive en ancien français comme en français actuel, alors que *si* ne remplit plus cet office aujourd'hui. On verra au § 4 un autre cas de concurrence en français contemporain, mais cette fois-ci entre *et* et *que*.

14. Pourquoi « traduire » *et* par *alors* (ce qui est fréquent), et non par *aussi* ? Bonnard (1984 : 57) traduit par exemple *et* par *alors* dans le proverbe *Quant Deus done farine, et deables tolt sac* 'Quand Dieu donne de la farine, **alors** le diable dérobe le sac'. En revanche, Foulet (1928 : 287) traduit ce *et* par '« à ce moment-là, à cet instant précis », ce qui montre que ses valeurs se stabilisent en contexte uniquement.

taillées et pour en faire des châteaux ; **aussi** monseigneur a un très beau château [...]. (Voltaire, *Candide*, 1759)

Ces charnières-rappel ont pour rôle de sur-marquer le rapport entre les deux membres de la construction : au moyen de *si* (dans 18), *d'alors* ou *d'ainsi* (dans 19 et 20), *d'aussi* (dans les exemples du XVI^e et du XVII^e siècles), mais également au moyen de *et* (dans les constructions qui sont au cœur de cette recherche)¹⁵.

4. COUPLAGES ARTICULÉS PAR *QUE* OU PAR *ET*

Les constructions du français contemporain qui s'organisent autour d'un élément central constituant le pivot de la construction (Allaire 1996 ; Rebuschi, 2001a : 42) présentent semble-t-il des affinités avec les « cumuls » de l'ancien français.

4.1. Le cas des hypothétiques inversées

Les hypothétiques inversées avec *et* comme (25a) sont rares, en raison de la concurrence de *que* (25b) et surtout de celle de l'asyndète¹⁶ :

- (25) a. « Il n'y a jamais eu de bagarre ici ». La tension monte-t-elle à une table, **et** sa voix de velours suffit à l'apaiser. (presse écrite, XXI^e s.)
 b. La tension monte-t-elle à une table, (**que**) sa voix de velours suffit à l'apaiser. (exemple modifié)

S. Allaire (1982 : 500-501) explique le choix massif de *que* au détriment de *et* (ceci, contrairement aux autres classes d'hypothétiques non marquées comme (26) à (28), cf. Corminboeuf 2009) de la façon suivante : en « niant l'autonomie » du second verbe, *que* viendrait clôturer le schème corrélatif (et bloquer le verbe inversé en position frontale), alors que *et*, « ouvert à toute forme de démultiplication égalitaire [...] ne saurait assurer immédiatement cette fonction de fermeture, fonction essentielle puisqu'elle établit la binarité du schéma ».

Vingt pages plus bas, à propos de (26) à (28), S. Allaire octroie à *et* précisément la fonction de clôture qu'elle assignait à *que* (bloqueur de récursivité et de réversibilité) :

- (26) Qu'on donne le feu vert à l'armée **et** tout évoluera très vite. (cité par Allaire 1982)

15. Ménard (1976 : 185) semble avoir une position compatible avec celle-ci lorsqu'il dit de *et* qu'il « renforce la corrélation ».

16. Allaire (1982 : 500) observe la présence de *et* (plutôt que l'asyndète ou *que*) dans seulement 1,67 % des couplages à inversion de pronom clitique sujet de son corpus. Plus précisément, à l'indicatif, 82,75 % des structures sont juxtaposées, 15,51 % incorporent *que*, et dans 1,74 % des cas seulement *et* établit la liaison ; au conditionnel, 24,8 % des structures sont juxtaposées, 75,2 % comportent *que*, alors qu'aucun exemple ne comporte *et*. Pour ma part, je n'ai collecté que 4 hypothétiques inversées avec *et* (2 %) et 15 occurrences avec *que* (7,5 %) sur environ 200 exemples (à l'indicatif, au subjonctif et au conditionnel), la très grande majorité des diptyques étant asyndétiques (90,5 %). Comme chez Allaire, toutes mes données sont des données écrites, les hypothétiques à inversion du pronom clitique sujet étant pratiquement absentes de l'oral spontané.

(27) Donnez le feu vert à l'armée **et** tout évoluera très vite. (*Ibid.*)

(28) Un ordre à l'armée **et** tout évoluera très vite. (*Ibid.*)

Pour (26) à (28), elle convient en effet qu'« il revient de même à *et* de conclure le schéma en rattachant le second énoncé au premier pour établir d'un verbe à l'autre la relation de réciprocité qui en fonde la solidarité » (Allaire, 1982 : 522-523). Il me semble que cette identité fonctionnelle (après que l'auteur a soigneusement distingué le rôle de chacun des relateurs) est symptomatique de la fonction très proche endossée par *et* et *que* dans ces constructions. Cependant, si *et* peut occuper un contexte réservé à *que* ou à l'asyndète, l'inverse n'est pas vrai (*que* ne peut pas se substituer à *et* dans 26 à 28).

S. Allaire analyse le *que* des hypothétiques inversées et le *et* des autres hypothétiques non marquées comme des marques de fermeture, hypothèse que l'on pourrait étendre au *et* des hypothétiques inversées (cf. 25a). On peut penser que le *et* qui articule exceptionnellement les hypothétiques inversées résulte d'une analogie avec le *et* des autres hypothétiques non marquées (Corminboeuf 2009).

4.2. La concurrence entre *et* et *que*

Dans un article de 1996, S. Allaire revient sur les constructions où *et* devient – je la cite – un genre de « variante d'un *que* (ou *que* la variante d'un *et*) » (*op. cit.* : 22), illustrant son propos avec les hypothétiques inversées (29) et des structures négatives (30) :

(29) Vient-il **que (et)** tout s'explique. (cité par Allaire 1996)

(30) Il n'est pas arrivé **que (et)** il repart. (*Ibid.*)

Selon S. Allaire, une telle alternance constitue un argument pour ne pas associer *que* à la subordination et *et* à la coordination. Comme F. Lambert (2001, *supra* § 2), elle dissocie opportunément le processus relationnel du marquage morphologique de cette relation au moyen de relateurs comme *que* ou *et*. Les constructions analysées dans la présente étude questionnent (voire suffisent à révoquer) l'opposition commode entre coordination et subordination.

Une hypothèse à laquelle conduit cette alternance est que – dans certaines constructions du français – *et* peut être analysé de deux façons : comme un *et* « additif » ou, au contraire, comme un *et* « synthétique », proche du fonctionnement de *que*. Comparer les paires (31) à (36), à savoir les hypothétiques inversées (31)-(32), les temporelles à modalité négative (33)-(34) et les constructions en *à peine* (35)-(36)¹⁷ :

(31) Dans une banque privée genevoise, où il est réceptionniste, Julian Senderos, le père du prodige, préfère éteindre son portable au moment de nous recevoir. Le rallume-t-il un instant, **et aussitôt** la sonnerie retentit. (presse écrite, XXI^e s. ; cité par Béguelin & Corminboeuf 2005)

17. Gachet (2013) a attesté l'indéniable apparemment en diachronie des constructions à modalité négative (33)-(34) et de celles en *à peine* (35)-(36).

- (32) Partirais-je en tandem avec tous mes amis **qu'**un siège resterait inoccupé. (presse écrite, XXI^e s., à propos des 'amis' sur facebook)
- (33) Nous ne sommes *pas encore* fiancés, **et déjà** nous n'avons plus rien à nous dire. (Montherlant, *Le démon du bien*, 1937 ; cité par Gachet 2013)
- (34) Léo ne m'avait *pas encore* touchée **que** j'étais considérée à Saïgon comme « la pourriture de la ville ». (Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 1943-1949 ; cité par Gachet 2013)
- (35) *À peine* a-t-il saisi la barre, **et déjà** nous sentons le navire qui se redresse et prend le vent. (Mauriac, *Journal du temps de l'Occupation*, 1944 ; cité par Gachet 2010)
- (36) *À peine* un prix est-il décerné **qu'aussitôt** on fourbit ses armes pour le prochain combat. (Blondin, *Ma vie entre les lignes*, 1982 ; cité par Gachet 2013)

Dans ces constructions binaires, *et* et *que* sont manifestement en concurrence.

Les hypothétiques inversées, les temporelles en *à peine*, et celles à modalité négative sont « sur le ballant » (comme on dit en Suisse romande). Elles hésitent entre deux statuts formels : elles sont interprétables comme réalisant un seul coup énonciatif ou deux coups énonciatifs. Autrement dit, elles sont en situation de réanalyse. Cela a pour conséquence que le relateur *et* peut être interprété de deux manières : marqueur de continuation macro-syntaxique (« additif-distinctif ») ou marqueur de « fermeture » de la construction (« synthétique-intégratif »). Lorsque la rétrogradation syntaxique est achevée, *i.e.* lorsque la réanalyse est suivie d'effets, le *et* en vient à fonctionner comme une marque de rappel micro-syntaxique, tout comme le *que* « de liage » dans certains contextes que les deux relateurs (*et* et *que*) ont par ailleurs en commun¹⁸.

Le statut de *et* et de *que* questionne les rapports entre morphologie et syntaxe : ces relateurs sont-ils des rappels qui assurent la continuité micro-syntaxique ou, au contraire, des balises de la structure praxéologique (plan macro-syntaxique) ? (On sait que *et* et *que* fonctionnent aussi bien au plan micro-syntaxique que macro-syntaxique.)

5. BILAN ET OBSERVATIONS CONCLUSIVES

Voyons quels enseignements on peut tirer de l'analyse de ces deux micro-phénomènes.

18. Plusieurs études mentionnent, pour les « cumuls » de l'ancien français (Foulet 1928 ; Antoine 1958 ; Ménard 1976 ; Torterat 2000 ; Lambert 2001 ; Combettes 2010), comme pour les hypothétiques inversées, les constructions en *à peine* et les temporelles à modalité négative (Gachet 2013, parle de « télescopage »), un effet sémantique de simultanéité, d'immédiateté, de consécution immédiate, de concomitance. Cet effet est parfois marqué par des adverbes d'« imminence » (cf. *déjà* et *aussitôt* soulignés en italique dans 31 à 36) ; ces adverbes sont également bien attestés dans les autres hypothétiques non marqués (Corminboeuf 2009). Je ne suis cependant pas en mesure de dire si cet effet de simultanéité est lié ou non à la situation de réanalyse.

5.1. La détermination du local par le global

L'analyse de l'évolution présumée d'une unité doit se faire **dans son contexte syntaxique**. Par « contexte » j'entends ici les constructions qui font système avec celle qui incorpore l'unité en question dans un même empan synchronique. Ce qui évolue, c'est le micro-système, et non l'unité isolée qui, elle, « subit » toujours un éventuel changement de manière indirecte. J'ai montré que ce n'est pas *et* qui évolue seul, mais la structure qu'il articule (ce que les études sur la grammaticalisation ne montrent pas toujours¹⁹). Autrement dit, les valeurs de *et* se construisent à travers les réinterprétations des séquences qui le contiennent. Le matériau linguistique interne change de statut par le global, le plan global déterminant le plan local.

5.2. « Un changement est, à ses débuts, un fait synchronique »

Corollaire à § 5.1. L'étude des réorganisations structurelles gagne à se faire **dans sa synchronie** en comparaison avec les constructions concurrentes (ou co-existantes). C'est l'investigation des conditions synchroniques dans lesquelles le changement prend naissance, plutôt que l'observation du devenir à long terme de telle ou telle forme linguistique extraite de son contexte, qui est méthodologiquement salubre et consistante (les changements étant aveugles les uns par rapport aux autres). La valeur d'une unité est donc fonction des unités avec lesquelles elle entre en opposition et du système dans lequel elle s'inscrit.

Pendant un certain temps, le point de départ et le point d'aboutissement de la mutation se trouvent coexister sous la forme de deux couches stylistiques différentes. [...] Un changement est donc, à ses débuts, un fait synchronique. (Jakobson, 1963 : 37)

5.3. L'instabilité de *et* sur le long terme

On peut faire l'hypothèse de la réanalyse permanente des constructions articulées par *et*. On peut penser que les sujets parlants ne font qu'exploiter les potentialités du relateur, des potentialités depuis toujours « en germe » :

[...] il est vain de prétendre épuiser les contenus d'un signe donné [...], un mot pouvant contenir et enfermer « en germe tout ce qui n'est pas hors de lui ». (Saussure, 2012 : 75 ; cité par Béguelin, 2010 : 256)

À propos des couplages du français contemporain étudiés au § 4, on peut convenir que la valeur endossée par *et* n'est pas « hors de » *que* (le *et* et le *que* du français). Le français hérite des valeurs (ou d'une partie des valeurs) du couple latin *et* / *-que*.

19. La notion de *grammaticalisation* n'est pas réputée opérer au plan global (macro-syntaxique), indispensable pour comprendre les enjeux, dans les constructions que j'ai analysées. Cf. Melis & Desmet (1998 : 22) : « Il conviendrait dès lors de distinguer la grammaticalisation qui opère au niveau intraphrastique et, pour lancer un néologisme, la <discursivisation> qui se situe sur le plan interphrastique et qui regroupe les processus formant des signes relatifs à la combinatoire et à la hiérarchie dans le discours. »

Un'evoluzione non rinnega mai il suo punto di partenza : al contrario, ne rappresenta per certi versi la massima messa a frutto. (La Fauci, 2006 : 117) ²⁰
 On ne devient pas ce que l'on n'est pas. (Tarkovski, *Le Temps scellé*, 1986)

Il n'est finalement pas si étonnant d'attester des allers et retours (pour *et*, entre valeur synthétique et additive) qui témoigneraient de cette malléabilité originelle :

(Presque) Rien n'est dans la subordination qui n'ait pas été dans la coordination.
 (Tout) Ce qui est dans la subordination tend à retourner dans la coordination. (Simone, 2010 : 251) ²¹

La citation de R. Simone cible le caractère cyclique (plutôt que linéaire) de l'évolution, qui est communément associé au phénomène de réanalyse.

5.4. Un processus instantané qui exclut toute forme de continuum

La réanalyse est une reconceptualisation fonctionnelle bricolée sur le vif. L'anecdote suivante, attribuée à G. Fauconnier, illustre bien cette idée de réaffectation instantanée :

People at a party are opening beer bottles with a cigarette lighter, because they can't find a bottle-opener. Later in the evening, a party guest wants to light a cigarette; he requests a lighter. He is handed the bottle-opener which someone (unbeknownst to him) has since managed to unearth. The helpful person offering him the bottle-opener assumes that he asked for the lighter in order to use it as a bottle-opener. (cité par Dancygier & Sweetser, 2006 : 25)

L'absence d'un décapsuleur et la réaffectation pratique du briquet débouche sur une situation ambiguë où on ne sait pas si l'objet est un briquet ou un décapsuleur (il est devenu les deux – c'est un briquet-décapsuleur –, mais en revanche le décapsuleur n'est pas un briquet). C'est, *mutatis mutandis*, ce qui se passe entre *et* et *que* : *et* remplit la même fonction, sans toutefois que les rôles puissent être inversés : on n'allume pas une cigarette avec un décapsuleur, on ne remplace pas *et* par *que* dans *Dis un mot et je m'en vais*.

5.5. Le primat de l'analyse subjective des sujets parlants

Le matériau linguistique est réinterprété par des sujets qui n'ont pas conscience des changements linguistiques. Dans les exemples étudiés au § 3, on peut penser que les sujets traitent *et* comme une variante de *que*, comme une charnière-rappel. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de différence entre les constructions avec

20. Une traduction possible : « Une évolution ne renie jamais son point de départ : au contraire, elle en représente par certains côtés la mise à profit maximale ». Dans une communication de février 2008 sur le même sujet que l'article de 2006 (les auxiliaires), La Fauci avait conclu qu'« on ne devient que ce que l'on est », ce qui fait écho au mot de Tarkovski (qui ne porte, bien sûr, pas sur le changement linguistique...).

21. Allaire range ainsi ces valeurs « synthétiques » de *et* dans le domaine de la subordination.

et et celles avec *que*²² : *et* n'est, bien sûr, pas équivalent à *que*. Ce sont les sujets parlants qui – localement, dans un contexte donné – ne font pas la différence.

5.6. La situation de réanalyse syntaxique ne vient pas de nulle part²³

Ces réorganisations structurelles sont provoquées par des facteurs sémantico-pragmatiques. Leur saisie réclame une méthodologie qui articule différents niveaux de l'analyse linguistique :

Les processus de réanalyse sont déclenchés par des changements sémantiques, soit métonymiques, soit taxinomiques. Restructuration syntaxique et recatégorisation ne sont que les corollaires formels du changement fonctionnel. (Waltereit, 1999 : 23 ; cité par Detges, 2003 : 51)

Des facteurs favorisant comme un cumul de marques (§ 3) ou une routinisation de couplages de constructions verbales (§ 4) déclenchent des contextes de transition (Marchello-Nizia, 2006 : 23). Ainsi, les « cumuls » de l'ancien français, les hypothétiques inversées, les *à peine*-constructions et les temporelles à modalité négative oscillent entre micro- et macro-syntaxe.

6. CONCLUSION

J'ai étudié deux types de changements linguistiques affectant indirectement *et*, qui ne se laissent pas (ou du moins pas aisément) saisir au moyen des propriétés associées à la « grammaticalisation », au premier rang desquelles la gradualité et l'uni-directionnalité. Les propriétés attachées au phénomène de grammaticalisation semblent, en effet, d'emblée constituer un obstacle à l'appréhension de l'évolution et du fonctionnement de *et*. La grammaticalisation postule une gradualité là où on observe des ruptures des langues anciennes au français ; une uni-directionnalité du changement, alors que *et* semble présenter plutôt une situation de polysémie fonctionnelle permanente ; un centrage sur des unités isolées (une « conjonction », par exemple) là où le phénomène instructif se situe au plan global (au niveau de la relation syntaxique). Quant aux *continua* [\pm concret] et [\pm grammatical], la robustesse de ces deux critères est pour le moins sujette à caution.

Par opposition à la grammaticalisation, la réanalyse se définit généralement comme un processus cyclique (plutôt que linéaire), catastrophique (plutôt que

22. Ainsi, à propos des constructions en *à peine*, Gachet (2013) observe que celles articulées par *et* comportent bien plus fréquemment un adverbe comme *déjà*, qu'elles permettent la mise en rapport de propositions à valeurs illocutoires distinctes, qu'elles ne sont pas enchâssables. Les hypothétiques inversées avec *et* sont presque toujours au présent de l'indicatif, alors que celles en *que* admettent une gamme de tiroirs verbaux et de modes plus ample (subjonctif imparfait, conditionnel présent, présent et imparfait de l'indicatif).

23. Dans une étude par ailleurs fort intéressante, De Smet (2009) a beau jeu de s'en tenir à une définition limitative du phénomène de réanalyse (« The notion of reanalysis suggests that a new category can be created *ex nihilo* on the basis of some structural ambiguity », *op. cit.* : 1729), pour ensuite en souligner les carences, notamment en ce qui concerne les facteurs sémantiques et pragmatiques qui en sont le moteur.

graduel), et déclenché par l'allocutaire (plutôt que *speaker-based*, cf. Detges & Waltereit 2002). Le concept de *réanalyse* met au premier plan la conscience linguistique des sujets parlants, dans un état de langue indépendant des autres états de langue. J'ai fait l'hypothèse que c'est le concept de *réanalyse* qui est approprié pour décrire la réaffectation fonctionnelle dont *et* semble être l'objet dans plusieurs constructions singulières du français et de l'ancien français.

Références

[FRANTEXT] www.frantext.fr

- ALLAIRE S. (1982), *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, Thèse de l'Université Rennes 2.
- ALLAIRE S. (1996), « Y a-t-il un *et* coordonnant ? », in C. Muller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique*, Tübingen : Niemeyer, 15-23.
- AMBROSINI R. (1970), « E », *Enciclopedia dantesca*, vol. II, Roma : Istituto dell'Enciclopedia Italiana, 615-619.
- AMBROSINI R. (1976), « Aspetti della lingua di Dante », *Actes du XIII^e Congrès international de linguistique et philologie romanes*, vol. II, Québec : Presses de l'Université de Laval, 905-913.
- ANTOINE G. (1958 [2001]), *La coordination en français*, 2 vol., Paris : d'Arthey.
- BÉGUELIN M.-J. (2009a), « De l'aveu d'ignorance à l'indéfini : quels impacts pour une théorie de la grammaticalisation », Version française du texte paru in C. Rossari, C. Ricci & A. Spiridon (eds), *Grammaticalization and Pragmatics: Facts, Approaches, Theoretical Issues*, Bingley (UK): Emerald Group Publishing Limited, 35-64. [http://www2.unine.ch/repository/default/content/sites/structuration_periodes/files/shared/MJB/mjb_2008_french.pdf]
- BÉGUELIN M.-J. (2009b), "From the Confession of Ignorance to the Indefinite. What Impact for a Theory of Grammaticalization?", in C. Rossari, C. Ricci & A. Spiridon (eds), *Grammaticalization and Pragmatics: Facts, Approaches, Theoretical Issues*, Bingley (UK): Emerald Group Publishing Limited, 35-64.
- BÉGUELIN M.-J. (2010), « Le statut des <identités diachroniques> dans la théorie saussurienne. Une critique anticipée du concept de <grammaticalisation> », in J.-P. Bronckart, C. Bota & E. Bulea (éds), *Le projet de Ferdinand de Saussure*, Genève : Droz, 237-267.
- BÉGUELIN M.-J. & CORMINBOEUF G. (2005), « De la question à l'hypothèse : modalités d'un phénomène de coalescence », in C. Rossari et al. (éds), *Les états de la question*, Québec : Nota bene, 67-89.
- BENVENISTE É. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
- BILGER M. (2010), « Le joncteur *et* comme indicateur de regroupement », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds), *La parataxe*, t. 1, Berne : Peter Lang, 255-268.
- BONNARD A. (1984), « De la corrélation », in G. Boissier & D. Bouverot (éds), *Au bonheur des mots : mélanges en l'honneur de Gérard Antoine*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 51-59.
- BORDAS É. (2005), « Et la conjonction resta tensive. Sur le *et* de relance rythmique », *Le français moderne* 73 (1), 23-39.
- BURIDANT C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris : Sedes.

- COMBETTES B. (2010), « Aspects diachroniques de la parataxe : les propositions temporelles en position initiale en ancien français », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds), *La parataxe*, t. 1, Berne : Peter Lang, 115-137.
- CORMINBOEUF G. (2009), *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*, Bruxelles : De Boeck/Duculot.
- CORMINBOEUF G. (2013a), « Conditionnalité et factualité », in C. Norén *et al.* (éds), *Modalité, évidentialité et autres friandises langagières*, Berne : Peter Lang, 41-60.
- CORMINBOEUF G. (2013b), « Corrélation et rection », in O. Inkova & P. Hadermann (éds), *La corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Genève : Droz, 41-56.
- CULICOVER P. & JACKENDOFF R. (2005), *Simpler syntax*, Oxford/New-York: Oxford University Press.
- DANCYGIER B. & SWEETSER E. (2006), *Mental Spaces in Grammar: Conditional constructions*, Cambridge: Cambridge University Press.
- DE SMET H. (2009), "Analyzing reanalysis", *Lingua* 119, 1728-1755.
- DETTES U. (2003), « La notion de réanalyse et son application à la description des langues créoles », in S. Kriegel (éd.), *Grammaticalisation et réanalyse. Approche de la variation créole et française*, Paris : CNRS Éditions, 49-67.
- DETTES U. & WALTEREIT R. (2002), "Grammaticalization vs Reanalysis: a Semantic-Pragmatic Account of Functional Change in Grammar", *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 21 (2), 151-195.
- DUROT O. (1983), « Opérateurs argumentatifs et visée argumentative », *Cahiers de linguistique française* 5, 7-36.
- FOULET L. (1928), *Petite syntaxe de l'ancien français*, Paris : Champion.
- GACHET F. (2010), « Les structures temporelles en à peine : évolution diachronique et fonctionnement syntaxique », in F. Neveu *et al.* (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF-10)*, Paris : Institut de Linguistique Française, 207-221. [<http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010126>]
- GACHET F. (2013), « Constructions à télescopage temporel », in O. Inkova & P. Hadermann (éds), *La corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Genève : Droz, 323-342.
- GIACALONE RAMAT A. & MAURI C. (2011), "The grammaticalization of coordinating interclausal connectives", in H. Narrog & B. Heine (eds), *The Handbook of Grammaticalization*, Oxford: Oxford University Press, 656-666.
- GREVISSE M. & GOOSSE A. (2008¹⁴), *Le Bon usage*, Bruxelles : De Boeck.
- GROUPE DE FRIBOURG (2012), *Grammaire de la période*, Berne : Peter Lang.
- HADERMANN P. *et al.* (2013), « Les structures corrélatives en plus... plus : le point de vue des marqueurs de liaison », in O. Inkova & P. Hadermann (éds), *La corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Genève : Droz, 235-250.
- HOPPER P. J. & TRAUGOTT E. C. (1993 [2003]), *Grammaticalization*, Cambridge: Cambridge University Press.
- JAKOBSON R. (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris : Minuit.
- LA FAUCI N. (2006), « Dinamiche sistematiche. Perifrasi perfettive e futuro sintetico : dal latino al romanzo », in R. Oniga & L. Zennaro (eds), *Atti della Giornata di Linguistica Latina*, Venezia : Libreria Editrice Cafoscarina, 101-131.
- LA FAUCI N. (2010), « Paradoxes de la parataxe », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds), *La parataxe*, t. 1, Berne : Peter Lang, 91-111.
- LAMBERT F. (2001), « Et : un cas de grammaticalisation ? », *Travaux de linguistique du Cerlico* 14, 113-134.

- MARCHELLO-NIZIA C. (1997), *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris : Nathan.
- MARCHELLO-NIZIA C. (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles : De Boeck.
- MEILLET A. (1915 [1975]), « Le renouvellement des conjonctions », *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Champion, 159-174.
- MELIS L. & DESMET P. (1998), « La grammaticalisation : réflexions sur la spécificité de la notion », *Travaux de linguistique* 36, 13-26.
- MÉNARD P. (1976), *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux : SOBODI.
- MITHUN M. (1988), "The grammaticization of coordination", in J. Haiman & S. Thompson (eds), *Clause Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam : Benjamins, 331-359.
- REBUSCHI G. (2001a), « Note sur les phrases complexes à protase corrélatrice du basque », *Lapurdum* 6, 261-289.
- REBUSCHI G. (2001b), « Coordination et subordination. Première partie : la co-jonction restreinte », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* XCVI (1), 23-60.
- REBUSCHI G. (2002), « Coordination et subordination. Deuxième partie : vers la co-jonction généralisée », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* XCVII (1), 37-94.
- REBUSCHI G. (2009), « Position du basque dans la typologie des relatives corrélatives », *Langages* 174, 25-38.
- ROUSSEAU A. (1997), « L'anaphorique en indo-européen : faits, réflexions et hypothèses », in W. de Mulder, L. Tasmowski-de Ryck & C. Vetter (éds), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam : Rodopi, 241-265.
- RUPPLI M. (1988), *La coordination en français moderne. Théorie à l'épreuve d'un corpus*, Thèse de l'Université Paris 3.
- SAUSSURE F. (DE) (2002), *Écrits de linguistique générale*, édités par S. Bouquet & R. Engler, Paris : Gallimard.
- SIMONE R. (2010), « Qu'y a-t-il entre coordination et subordination ? », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éds), *La parataxe*, t. 1, Berne : Peter Lang, 231-253.
- STAGE L. (2009), « Les constructions siamoises. Étude sur les comparatives corrélatives », *Hermès* 43, 251-294.
- TORTERAT F. (2000), « Et en emploi <syndético-hypotactique> : hypothèses sur une *jonction implicite* en ancien et en moyen français », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* XCV (1), 183-202.
- TORTERAT F. (2003), « La coordination correspond-elle à une jonction explicite ? Pour une relecture de la contribution de Gérard Antoine », *Le français moderne* LXXI (2), 248-263.
- TORTERAT F. (2007), « Emplois *interjectifs*, *injonctifs* et *co-subordinatifs* des coordonnants en ancien et en moyen-français », in A. Rousseau et al. (éds), *La coordination*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 225-249.
- WALTEREIT R. (1999), « Reanalysis als metonymischer Prozess », in J. Lang & I. Neumann-Holzschuh (eds), *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*, Tübingen : Niemeyer, 19-29.